



Membres en exercice : 80

CONSEIL DE TERRITOIRE
SÉANCE DU 14 MAI 2019 A 20H00

COMPTE RENDU DE SEANCE

DATE DE CONVOCATION : 7 mai 2019

PRÉSIDENTE de Jacques MAHEAS, doyen du Conseil de territoire pour l'élection du Président, puis de Claude CAPILLON, Président du Conseil de territoire

LIEU DE RÉUNION : salle du Conseil de Noisy-le-Grand, place de la Libération à Noisy-le-Grand (93160)

PRÉSENTS : Mmes et MM. ALLEMON Eric, AMERICO Michel, AMORE Félicité, AMOZIGH Joëlle, ARCHIMEDE Pierre, AUBRY Bénédicte, AWAD-SHEHATA Stéphanie, BAILLY Dominique, BARBIERI Michel, BARTH Franck, BLUTEAU Jean-Michel, BODIN Roger, BORDES Roselyne, BOUCHER Martine, BOUVARD Jacques, BOYER Jean-Pierre, CADORET Henri, CALMEJANE Patrice, CAPILLON Claude, CARBONNELLE Serge, CLAVEAU Michèle, COPPI Katia, CRANOLY Rolin, DELORMEAU Christine, DEMUYNCK Christian, DESHOQUES Monique, FAUBERT Jacques, FAUCONNET Jean-Paul, FICCA Grégory, FIGEL-MARTEL Sylvie, GAUTHIER Christine, GENESTIER Jean-Michel, HAGEGE Dominique, HARDEL Patrice, HUART Marie-Claude, KLEIN Olivier, LE MASSON Gilbert, LE TALLEC Bernard, LELLOUCHE Nicole, LEMOINE Xavier, MAGE Pierre-Etienne, MAHEAS Jacques, MARSIGNY Brigitte, MARTIN Pierre-Yves, MARTINACHE François, MARTINS Marylise, METTEIL Magali, MIERSMAN Michel, PELISSIER André, PRUDHOMME Gérard (absent à partir de l'élection du 12^{ème} Vice-président, pouvoir à BORDES Roselyne), RATEAU Chantal, REYGNAUD Marie-Françoise (absente à partir de l'élection du 6^{ème} Vice-président, pouvoir à HUART Marie-Claude), ROY Patrice, SARDA Patrick, SCHLEGEL Eric, SCHUMACHER Alain, TESTA Richard, TEULET Michel, TORO Ludovic, VAVASSORI Patricia, VIEUX-COMBE Evelyne.

ABSENTS/POUVOIRS : Mmes et MM. BARRAUD Amélie (pouvoir à CALMEJANE Patrice), BENTAHAR Abdelkader, BOUDJEMAI Kaïssa, BOURICHA Fayçale, CHOULET Michèle (pouvoir à MARTINACHE François), CISSE Mariam, DALLIER Philippe (pouvoir à COPPI Katia), EPINARD Serge (pouvoir à MIERSMAN Michel), GUILBERT Georges, HELENON Joëlle (pouvoir à AMERICO Michel), ISCACHE Martine (pouvoir à TEULET Michel), ITZKOVITCH Ivan, MALJEAN Jean-Pierre (pouvoir à MAHEAS Jacques), MANTEL Aurélie, MAUPOUSSIN Stéphanie (pouvoir à SCHUMACHER Alain), MILOTI Donni, RICHARD Stéphanie (pouvoir à TESTA Richard), TAYEBI Samira (pouvoir à KLEIN Olivier), THIBAUT Magalie.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme AWAD-SHEHATA Stéphanie.

LE CONSEIL DE TERRITOIRE,

VU la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, et notamment son article 59 XV,

VU le décret n°2015-1662 du 11 décembre 2015 relatif à la métropole du Grand-Paris et fixant le périmètre de l’établissement public territorial dont le siège est à Noisy-le-Grand,

VU le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 5219-2, L. 5211-2, L. 5211-9, L. 2122-7 et suivants,

VU le procès-verbal du Conseil de territoire de l’EPT Grand Paris Grand Est du 26 mars 2019,

CONSIDERANT que Michel TEULET a annoncé son souhait de démissionner de ses fonctions de Président lors du Conseil de territoire de l’EPT Grand Paris Grand Est qui s’est déroulé le 26 mars 2019,

CONSIDERANT que cette démission a été acceptée par le Préfet de département le 6 mai 2019,

CONSIDERANT qu’il y a lieu de procéder à une nouvelle élection du Président du Conseil de territoire,

CONSIDERANT que l’élection du Président suit les mêmes règles que celles prévues pour l’élection du maire par le conseil municipal à l’article L. 2122-7 du CGCT, l’élection se déroulant au scrutin secret à la majorité absolue,

Le doyen, président de la séance, invite le Conseil de territoire à procéder à l’élection du président, après appel à candidature.

Le Conseil de territoire désigne deux assesseurs :

- Franck BARTH ;
- Pierre-Yves MARTIN.

Le Conseil de territoire procède à l’élection à bulletins secrets du président.

Candidats :

- Claude CAPILLON.

Résultats du premier tour de scrutin :

- Nombre de conseillers présents à l’appel n’ayant pas pris part au vote : 0
- Nombre de bulletins : 71
- Nombre de suffrages déclarés nuls ou blancs : 4
- Nombre de suffrages exprimés : 67
- Majorité absolue : 34

A obtenu :

- Claude CAPILLON : 67 voix.

Monsieur Claude CAPILLON, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé président et immédiatement installé. Monsieur Claude CAPILLON a déclaré accepter d’exercer cette fonction et assure la présidence de l’assemblée.

Délibération CT2019/05/14-02 – Election des Vice-présidents de l’Etablissement public territorial

LE CONSEIL DE TERRITOIRE,

VU la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, et notamment son article 59 XV,

VU le décret n°2015-1662 du 11 décembre 2015 relatif à la métropole du Grand-Paris et fixant le périmètre de l’établissement public territorial dont le siège est à Noisy-le-Grand,

VU le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 5219-2, L. 5211-2, L. 5211-9, L. 2122-7 et suivants,

VU le procès-verbal du Conseil de territoire de l’EPT Grand Paris Grand Est du 26 mars 2019,

VU la délibération CT2016/01/09-02 fixant le nombre de vice-présidents et la composition du Bureau de l’EPT Grand Paris Grand Est,

VU la délibération CT2019/05/14-01 relative à l’élection du Président de l’EPT Grand Paris Grand Est,

CONSIDERANT que le nombre de vice-présidents de l’EPT Grand Paris Grand Est est fixé à treize,

CONSIDERANT que le Bureau de l’EPT Grand Paris Grand Est est composé du Président et des vice-présidents,

CONSIDERANT que l’élection des vice-présidents a lieu au scrutin secret, uninominal à la majorité absolue,

Le Président ayant proposé au Conseil de territoire de conserver la composition du Bureau telle que définie par la délibération n°CT2016/01/09-02 et cette proposition n’ayant fait l’objet d’aucune opposition, il invite le Conseil de territoire à procéder à l’élection de chacun des treize Vice-présidents, après appel à candidature.

Le Conseil de territoire désigne quatre assesseurs :

- Franck BARTH ;
- Pierre-Yves MARTIN ;
- Grégory FICCA ;
- Rolin CRANOLY.

Le Conseil de territoire procède à l’élection à bulletins secrets de chaque vice-président.

Sont déclarés élus en qualité de Vice-présidents, les candidats ayant obtenu la majorité des suffrages suivants :

Fonction	Nom des candidats	Nombre de bulletins	Nombre de présents n’ayant pas pris part au vote	Nombre de suffrages déclarés nuls (ou blancs)	Nombre de suffrages exprimés	Nombre de suffrages obtenus	Candidat ayant obtenu la majorité des suffrages
1 ^{er} Vice-président	Michel TEULET	71	00	5	66	66	Michel TEULET
2 ^{ème} Vice-président	Eric SCHLEGEL	71	00	1	70	70	Eric SCHLEGEL
3 ^{ème} Vice-président	Ludovic TORO	71	00	6	65	65	Ludovic TORO

4 ^{ème} Vice-président	Patrice CALMEJANE	71	00	13	58	58	Patrice CALMEJANE
5 ^{ème} Vice-président	Pierre-Yves MARTIN	71	00	3	68	68	Pierre-Yves MARTIN
6 ^{ème} Vice-présidente	Brigitte MARSIGNY	71	00	8	63	63	Brigitte MARSIGNY
7 ^{ème} Vice-président	Jean-Michel GENESTIER	71	00	7	64	64	Jean-Michel GENESTIER
8 ^{ème} Vice-président	Olivier KLEIN	71	00	7	64	64	Olivier KLEIN
9 ^{ème} Vice-présidente	Katia COPPI	71	00	5	66	66	Katia COPPI
10 ^{ème} Vice-président	Xavier LEMOINE	71	00	8	63	63	Xavier LEMOINE
11 ^{ème} Vice-président	Jacques MAHEAS	71	00	12	59	59	Jacques MAHEAS
12 ^{ème} Vice-président	Christian DEMUYNCK	71	00	6	65	65	Christian DEMUYNCK
13 ^{ème} Vice-président	Dominique BAILLY	71	00	2	69	69	Dominique BAILLY

Délibération CT2019/05/14-03 – Actualisation du tableau récapitulatif des indemnités accordées aux élus de l’Etablissement public territorial.

Rapporteur : Claude CAPILLON, Président

LE CONSEIL DE TERRITOIRE,

VU la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, et notamment son article 59 XV,

VU le décret n°2015-1662 du 11 décembre 2015 relatif à la métropole du Grand-Paris et fixant le périmètre de l’établissement public territorial dont le siège est à Noisy-le-Grand,

VU le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 5219-2 et suivants,

VU le décret n°2017-85 du 26 janvier 2017 portant modification du décret n°82-1105 du 23 décembre 1982 et du décret n°82-1148 du 24 octobre 1985 relatif à la rémunération des personnels civils et militaires de l’Etat, des personnels des collectivités territoriales et des personnels des établissements publics d’hospitalisation,

VU la délibération du Conseil de territoire n°CT2016/01/09-02 en date du 9 janvier 2019 relative à la détermination du nombre de Vice-présidents et à la composition du Bureau,

VU les délibérations du Conseil de territoire n°CT2016/01/26-06 en date du 26 janvier 2019 et n°CT2017/05/23-06 en date du 23 mai 2017 relatives à la détermination des indemnités des élus,

VU la fin des fonctions de Conseiller territorial survenue au cours des derniers mois pour Madame CALMEJANE Hélène, Monsieur GRANDIN Gaëtan, Madame JARDIN Anne, Monsieur PIETRASZEWSKI Jean-Jacques et Monsieur POPELIN Pascal,

VU le remplacement des élus territoriaux cités ci-dessus par Monsieur BLUTEAU Jean-Michel, Monsieur CADORET Henri, Madame CISSE Mariam, Monsieur GUILBERT Georges, Madame METTEIL Magalie,

VU la démission de Monsieur Philippe DALLIER de son mandat de 9^{ème} Vice-président de l'Etablissement public territorial et l'élection de Madame Katia COPPI en tant que 9^{ème} Vice-présidente de l'Etablissement public territorial par la délibération n°CT2017/11/28-01 en date du 28 novembre 2017,

VU la tenue d'élections municipales anticipées dans la ville de Villemomble ayant entraîné le renouvellement de l'ensemble du Conseil municipal le dimanche 2 décembre 2018 et l'élection de Monsieur Patrice CALMEJANE en tant que 4^{ème} Vice-président de l'Etablissement public territorial par la délibération n°CT2018/12/18-01 en date du 18 décembre 2018,

VU les délibérations n°CT2019/05/14-01 et n°CT2019/05/14-02 en date du 14 mai 2019 relatives à l'élection du Président et des Vice-présidents de l'Etablissement public territorial,

CONSIDÉRANT qu'à la suite des changements visés ci-dessus, il convient de mettre à jour le tableau annexé récapitulant l'ensemble des indemnités allouées aux membres du Conseil de territoire,

Après en avoir délibéré,

- **71 votants ;**
- **5 abstentions.**

DIT que les taux définis par la délibération du Conseil de territoire n°CT2016/01/26-06 en date du 26 janvier 2016 restent en vigueur, soit :

- 55% de l'indice brut terminal de la fonction publique pour la fonction de Président,
- 40.22% de l'indice brut terminal de la fonction publique pour la fonction de Vice-président,
- 1.58% de l'indice brut terminal de la fonction publique pour la fonction de Conseiller territorial.

DIT que le tableau prévu par l'article L. 5211-12 du code général des collectivités territoriales et récapitulant l'ensemble des indemnités allouées aux membres du Conseil de territoire, mis à jour, est joint en annexe.

DIT que les dépenses correspondantes sont inscrites au chapitre 65 du budget général de l'exercice en cours.

ANNEXE DE LA DELIBERATION CT

Tableau récapitulant l'ensemble des indemnités allouées aux membres du conseil de territoire

FONCTION	NOM	PRENOM	POURCENTAGE INDICE BRUT TERMINAL	MONTANT MENSUEL BRUT EN VIGUEUR EN EUROS
Président	CAPILLON	Claude	55%	2139,17
1er vice-président	TEULET	Michel	40,22%	1564,32
2ème vice-président	SCHLEGEL	Eric	40,22%	1564,32
3ème vice-président	TORO	Ludovic	40,22%	1564,32
4ème vice-président	CALMEJANE	Patrice	40,22%	1564,32
5ème vice-président	MARTIN	Pierre-Yves	40,22%	1564,32
6ème vice-président	MARSIGNY	Brigitte	40,22%	1564,32
7ème vice-président	GENESTIER	Jean-Michel	40,22%	1564,32

8ème vice-président	KLEIN	Olivier	40,22%	1564,32
9ème vice-président	COPPI	Katia	40,22%	1564,32
10ème vice-président	LEMOINE	Xavier	40,22%	1564,32
11ème vice-président	MAHEAS	Jacques	40,22%	1564,32
12ème vice-président	DEMUYNCK	Christian	40,22%	1564,32
13ème vice-président	BAILLY	Dominique	40,22%	1564,32
Conseiller territorial	ALLEMON	Éric	1,58%	61,45
Conseiller territorial	AMERICO	Michel	1,58%	61,45
Conseiller territorial	AMORÉ	Félicité	1,58%	61,45
Conseiller territorial	AMOZIGH	Joëlle	1,58%	61,45
Conseiller territorial	ARCHIMEDE	Pierre	1,58%	61,45
Conseiller territorial	AUBRY	Bénédicte	1,58%	61,45
Conseiller territorial	AWAD-SHEHATA	Stéphanie	1,58%	61,45
Conseiller territorial	BARBIERI	Michel	1,58%	61,45
Conseiller territorial	BARRAUD	Amélie	1,58%	61,45
Conseiller territorial	BARTH	Franck	1,58%	61,45
Conseiller territorial	BENTAHAR	Abdelkader	1,58%	61,45
Conseiller territorial	BLUTEAU	Jean-Michel	1,58%	61,45
Conseiller territorial	BODIN	Roger	1,58%	61,45
Conseiller territorial	BORDES	Roselyne	1,58%	61,45
Conseiller territorial	BOUCHER	Martine	1,58%	61,45
Conseiller territorial	BOUDJEMAÏ	Kaïssa	1,58%	61,45
Conseiller territorial	BOURICHA	Fayçale	1,58%	61,45
Conseiller territorial	BOUVARD	Jacques	1,58%	61,45
Conseiller territorial	BOYER	Jean-Pierre	1,58%	61,45
Conseiller territorial	CADORET	Henri	1,58%	61,45
Conseiller territorial	CARBONNELLE	Serge	1,58%	61,45
Conseiller territorial	CHOULET	Michèle	1,58%	61,45
Conseiller territorial	CISSE	Mariam	1,58%	61,45
Conseiller territorial	CLAVEAU	Michèle	1,58%	61,45

Conseiller territorial	DALLIER	Philippe	1,58%	61,45
Conseiller territorial	CRANOLY	Rolin	1,58%	61,45
Conseiller territorial	DELORMEAU	Christine	1,58%	61,45
Conseiller territorial	DESHOGUES	Monique	1,58%	61,45
Conseiller territorial	ÉPINARD	Serge	1,58%	61,45
Conseiller territorial	FAUBERT	Jacques	1,58%	61,45
Conseiller territorial	FAUCONNET	Jean-Paul	1,58%	61,45
Conseiller territorial	FICCA	Grégory	1,58%	61,45
Conseiller territorial	FIGEL-MARTEL	Sylvie	1,58%	61,45
Conseiller territorial	GAUTHIER	Christine	1,58%	61,45
Conseiller territorial	GUILBERT	Georges	1,58%	61,45
Conseiller territorial	HAGEGE	Dominique	1,58%	61,45
Conseiller territorial	HARDEL	Patrice	1,58%	61,45
Conseiller territorial	HÉLÉNON	Joëlle	1,58%	61,45
Conseiller territorial	HUART	Marie-Claude	1,58%	61,45
Conseiller territorial	ISCACHE	Martine	1,58%	61,45
Conseiller territorial	ITZKOVITCH	Ivan	1,58%	61,45
Conseiller territorial	LE MASSON	Gilbert	1,58%	61,45
Conseiller territorial	LE TALLEC	Bernard	1,58%	61,45
Conseiller territorial	LELLOUCHE	Nicole	1,58%	61,45
Conseiller territorial	MAGE	Pierre-Etienne	1,58%	61,45
Conseiller territorial	MALJEAN	Jean-Pierre	1,58%	61,45
Conseiller territorial	MANTEL	Aurélie	1,58%	61,45
Conseiller territorial	MARTINACHE	François	1,58%	61,45
Conseiller territorial	MARTINS	Marylise	1,58%	61,45
Conseiller territorial	MAUPOUSSIN	Stéphanie	1,58%	61,45
Conseiller territorial	METTEIL	Magalie	1,58%	61,45
Conseiller territorial	MIERSMAN	Michel	1,58%	61,45
Conseiller territorial	MILOTI	Donni	1,58%	61,45
Conseiller territorial	PELISSIER	André	1,58%	61,45

Conseiller territorial	PRUDHOMME	G�rard	1,58%	61,45
Conseiller territorial	RATEAU	Chantal	1,58%	61,45
Conseiller territorial	REYRNAUD	Marie-Fran�oise	1,58%	61,45
Conseiller territorial	RICHARD	St�phanie	1,58%	61,45
Conseiller territorial	ROY	Patrice	1,58%	61,45
Conseiller territorial	SARDA	Patrick	1,58%	61,45
Conseiller territorial	SCHUMACHER	Alain	1,58%	61,45
Conseiller territorial	TAYEBI	Samira	1,58%	61,45
Conseiller territorial	TESTA	Richard	1,58%	61,45
Conseiller territorial	THIBAULT	Magalie	1,58%	61,45
Conseiller territorial	VAVASSORI	Patricia	1,58%	61,45
Conseiller territorial	VIEUX-COMBE	Evelyne	1,58%	61,45